AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

COMMUNE DE FONTENAY

ETABLISSEMENT PUBLIQUE FONCIER DE NORMANDIE (EPF)

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique du projet de création d'une « voie structurante » reliant la route de Rolleville et la RD111 sur le territoire de la commune de Fontenay

Enquête du 06 juin 2017 au 05 juillet 2017

Arrêté de la Préfète de Seine-Maritime du 12/05/2017

E17000054/76

Ordonnance de désignation par le Tribunal administratif de ROUEN du 02 mai 2017

Préfecture de la Seine-Maritime
- 4 AOUT 2017
REÇU DCPE

AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

En conclusion de l'enquête, vu le dossier déposé, vu les informations que j'ai pu recueillir soit en me documentant, soit en contactant les personnes intéressées par le projet, en visitant le lieu proposé pour le projet de voie, en me rendant sur les lieux faisant l'objet d'observations le nécessitant et après avoir étudié les avantages et les inconvénients **sur la Déclaration d'Utilité Publique pour la création d'une voie structurante** entre la route de Rolleville et la RD111 sur la commune du FONTENAY.

Je donne un **AVIS FAVORABLE**.

En effet :

- La circulation actuelle en double sens sur la RD111 pour rejoindre FONTENAY présente des risques importants.
- Le nombre de véhicules sur la RD 111 est actuellement important.
- La création d'une nouvelle voie permettra de limiter les risques liés à la circulation.
- Les accès aux équipements (existants et futurs) seront plus faciles.
- Le stationnement auprès de ces équipements sera augmenté.
- Les dépenses liées à cette voie seront prises en compte par l'aménageur (NEXITY).

Cet avis est associé aux observations suivantes :

- La diminution de la bande de séparation peut permettre de limiter la plantation d'arbres de haut jet et de laisser une terre exploitable plus importante.
- L'entretien de la voie devra être réalisé de façon à ne pas empiéter sur les terres agricoles proches.
- Le plan d'accès présenté par EPF et validé par les consorts LEMAIRE devra être respecté.

Le 04 aout 2017
José LACHERAY